

1.

Débitrice:

Sart Invest SA, 1001 Lausanne
2.

Déclaration de faillite:

04.12.2008
3.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP:

08.06.2009
4.

Avance de frais:

CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
5.

Remarques:

but : commerce de marchandises et prise de participations dans d'autres sociétés à l'exclusion de prises de participations dans des sociétés immobilières en Suisse

Office des faillites de Lausanne

1014 Lausanne

(00376975)